

2, rue des Barons de Fleckenstein
BP 30019
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS
Tél. : 03 88 80 40 42
mairie@soultzsousforets.com

ARRETE DU MAIRE N° 72/2025 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,
VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,
VU la demande de l'entreprise Espaces Paysagers en date du 7 novembre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue François Antoine Philbert à Soultz-sous-Forêts,

A R R E T E :

Article 1^{er} : En raison de travaux de bétonnage, la circulation de tous les véhicules sera interdite à hauteur du 6, rue François Antoine Philbert à Soultz-sous-Forêts, le jeudi 13 novembre 2025.

La déviation des véhicules se fera via les rues de Marienbronn, de Lobsann, de Pechelbronn et Mauerfeld.

Le stationnement et l'arrêt de tous les véhicules seront interdits sur toute la longueur du chantier.

Article 2 : Les piétons emprunteront le trottoir du côté impair.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise Piscine ES & Spas de Geispolsheim, qui veillera à assurer la sécurité sur le chantier.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet des Arrondissements de Haguenau - Wissembourg,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Wissembourg,
- Entreprise Espaces Paysagers,
- Archives Mairie.



Christophe SCHIMPF,
Maire de Soultz-sous-Forêts :